

DÉFENSE NATIONALE

LA DÉSFFECTATION DU CHAMP DE MANŒUVRE POUR BLINDÉS DE MEAFORD—LE CAS DES EMPLOYÉS

de la Défense nationale a-t-il fait des projets qui nécessiteraient la mise à pied d'employés de la Fonction publique au champ de tir pour chars d'assaut à Meaford?

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de la Défense nationale. Le ministère

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, le sort du champ de tir de Meaford est à l'étude actuellement. De fait, je viens tout juste de signer une lettre à l'adresse du député avec qui je voudrais m'entretenir de la chose. Il est d'usage, dans le cas d'une fermeture, de donner un préavis de six mois aux fonctionnaires intéressés. Nous essayerions également, de concert avec d'autres ministères, comme cela se fait depuis quelques années, de chercher d'autres emplois pour ces gens.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

● (2.50 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU EN VERTU DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE PAR SUITE DE LA POLITIQUE ANTI-INFLATIONNISTE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition) propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement, sur un plan général, pour son attitude arrogante en ce qui concerne l'augmentation du chômage de récession dans des régions à productivité lente du Canada et la hausse toujours plus pénible du coût de la vie alors que, d'une manière doctrinaire, il poursuit sa politique déconsidérée qui n'a pas réussi à remettre l'économie nationale sur une base non inflationniste et à lui donner un caractère dynamique.

—Monsieur l'Orateur, le gouvernement reconnaissait dans son Livre blanc sur l'inflation, publié vers la fin de 1968, que les mesures sur lesquelles il avait compté pour stabiliser les prix et régulariser l'emploi n'avaient pas porté fruit. C'est alors qu'il établit la Commission des prix et des revenus dont le président n'a guère cessé de souligner l'importance de poursuivre la lutte contre l'inflation sans créer trop de chômage, mais le gouvernement a persisté à l'aggraver. A cause de la

politique gouvernementale, le gros du fardeau doit être porté par les citoyens canadiens les moins aptes à se protéger et les plus exposés à chômer, comme les personnes âgées ou les petits salariés qui sont toujours obligés de payer de l'impôt sur le revenu.

Je ne pense pas que nous devons demander à nos citoyens âgés d'accepter une réduction du pouvoir d'achat des pensions versées par le gouvernement, surtout les vieillards nécessiteux. Nous ne sommes certes pas dans une situation si désespérée qu'il faille limiter à un maximum de 2 p. 100 le rajustement du supplément de revenu garanti, sans tenir compte des changements intervenus au cours de l'année dans le coût de la vie. Nous savons que depuis quatre ans, les personnes âgées sont de plus en plus en retard sur la hausse du coût de la vie, et c'est là quelque chose qu'on ne saurait justifier.

Il y a aussi le contribuable à faible revenu, dont le revenu réel diminue, dont le pouvoir d'achat s'amointrit à cause de l'inflation et qui doit faire face à l'augmentation du coût de la vie. Nous n'avons rien fait pour le soulager. En réalité, ses impôts ont augmenté, ce qui est inexcusable. Je propose que nous prenions cette année des dispositions pour rayer du rôle d'imposition ceux dont le revenu est en deçà du seuil de la pauvreté. Même si le gouvernement doit se convaincre qu'il ne peut aller jusque-là, il faut certainement faire quelque chose à cause de l'inflation. Il n'est certainement pas nécessaire de retarder un soulagement de ce genre jusqu'à l'adoption d'une réforme fiscale globale. Au moins depuis deux ans, et même davantage, la pauvreté au Canada, au lieu de s'atténuer, s'est aggravée.

Les politiques gouvernementales ont entraîné un chômage excessif dans tout le pays. On peut se demander très sérieusement si ce chômage s'attaque vraiment aux sources de la psychologie inflationniste actuelle. Personne ne doute que nous puissions réprimer l'inflation à temps en provoquant une récession assez marquée. Comme on l'a signalé, nous pouvons y parvenir, mais au prix de quelles pertes infligées aux particuliers et de quels efforts imposés à la société canadienne? Jusqu'à quel point cette politique sera-t-elle appliquée?

Le premier ministre (M. Trudeau) a laissé entendre l'autre jour que le gouvernement était disposé à suivre cette ligne de conduite tant que l'inflation ne sera pas complètement éliminée au Canada, ce qui ne s'est jamais vu ici ni, en fait, dans aucun pays occidental depuis la guerre. Le premier ministre n'est sûrement pas sérieux lorsqu'il parle ainsi.